



Lettre d'information N°07 - 17 février 2022

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Aides couplées végétales : Un arrêté du 7 février 2022 fixe les montants unitaires des aides couplées végétales pour la campagne 2021. [En savoir plus](#)

Un nouveau statut des indépendants : La loi n° 2022-172 du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante crée un statut unique pour l'entrepreneur individuel et supprime le statut d'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL). [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

Reconnaissance de catastrophe naturelle : Quatre arrêtés du 17, 18, 24 janvier 2022 et du 9 février 2022 parus respectivement au Journal officiel du 12 février 2022 et du 13 février 2022 portent constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements. [En savoir plus](#)

Actualités liées au Covid-19 : Le point sur les dernières mesures prises par le Gouvernement, la MSA ... pour aider les entreprises agricoles et viticoles. Mesures en vigueur à la date du 17 février 2022. [En savoir plus](#)

Entreprises de l'aval impactées par l'Influenza aviaire en 2021 : Une décision de FranceAgriMer INTV-GECRI-2022-03 du 10 février 2022 met en œuvre une indemnisation pour les entreprises de l'aval des filières volailles (palmipèdes et gallinacés) impactées par les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre l'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 en 2021. [En savoir plus](#)

Vers une stratégie vaccinale contre la grippe aviaire ? : Le Gouvernement envisage des solutions complémentaires aux mesures de biosécurité mises en place pour lutter contre l'Influenza aviaire, laissant entrevoir la possibilité de vacciner les volailles. Une phase de test doit débiter prochainement. [En savoir plus](#)

Forte croissance du bio en Europe : En 2020, le marché bio en Europe atteint 52 milliards d'euros, la surface agricole biologique dépasse les 17 millions d'hectares. [En savoir plus](#)